



PROTOCOLE D'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

JEUDI 9 DECEMBRE 2021

L'Assemblée bourgeoisiale se déroule dans la salle de gymnastique communale, dans le respect des mesures sanitaires imposées par la Confédération et le Canton en raison de la pandémie de Covid.

1. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale

M. Sébastien Menoud, vice-président, ouvre la séance à 19h00. Il salue concitoyennes et concitoyens. Il informe que l'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public et par diffusion d'un tout ménage.

Il excuse les personnes l'ayant prié de le faire.

Il soumet à l'Assemblée l'**ordre du jour** suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale
2. Nomination de scrutateurs
3. Présentation et adoption du budget 2022 de la Bourgeoisie
4. Divers
5. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

Personne n'a de commentaire à faire par rapport à cet ordre du jour.

2. Nomination de scrutateurs

Sont désignés pour officier en tant que scrutateurs : Mme Marie-Andrée Follonier et M. Emmanuel Dussez.

3. Présentation et adoption du budget 2022 de la Bourgeoisie

Le vice-président présente et commente les budgets bourgeoisiaux 2022.

Charges de fonctionnement	CHF	16'905.--
Revenus de fonctionnement	CHF	9'389.--
Excédent de charges	CHF	7'516.--

Sébastien Menoud explique qu'aucun investissement n'est prévu en 2022.

Dépenses d'investissements	CHF	0.--
Recettes d'investissements	CHF	0.--
Diminution de la fortune nette	CHF	7'516.--

A l'issue de la présentation, Sébastien Menoud invite l'Assemblée à faire part de ses questions éventuelles.

Personne ne souhaitant s'exprimer, le vice-président soumet au vote l'approbation du budget 2022 de la Bourgeoisie.

L'Assemblée, par voie de main levée, à l'unanimité, accepte le budget 2022 de la Bourgeoisie tel que présenté.

Question de M. Adrien Pitteloud :

Concernant le financement des appartements protégés, il se demande quel établissement bancaire va prêter de l'argent à la Bourgeoisie, dont les comptes sont depuis de nombreuses années déficitaires.

Réponse de Sébastien Menoud :

La Bourgeoisie dispose d'une fortune confortable (env. 1 million) et a déjà reçu des offres d'instituts financiers. En outre ce projet permettra, pour autant que les appartements soient loués, de générer des rentrées pour la Bourgeoisie.

4. Divers

Pas de « divers ».

5. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

Sébastien Menoud donne lecture du procès-verbal minute à l'Assemblée bourgeoisiale, puis soumet ledit procès-verbal au vote de l'Assemblée.

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 9 décembre 2021 ne fait l'objet d'aucune remarque ou demande de modification et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

Sébastien Menoud clôt l'Assemblée à 19h25 en remerciant les participants.

Vex, le 9 décembre 2021/nit

Le vice-président
Sébastien Menoud

La secrétaire
Nicole Trincherio